

## Prendre les devants

## Comment faire en sorte que votre ferme respecte le Code de pratiques pour le soin et la manutention des bovins laitiers

Une liste de contrôle rapide et facile à consulter vous permet de comparer la façon dont vous prenez soin de votre bétail aux pratiques optimales de gestion et de bien-être recommandées dans tout le Canada. Elle vous permet d'évaluer vos pratiques et l'environnement que vous fournissez à vos animaux, afin de garantir que vous vous conformiez au Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers récemment mis à jour.

Avec l'aide de représentants de producteurs, le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage a passé plusieurs mois à actualiser le Code, publié au printemps de 2009, avec notamment pour résultat l'outil d'évaluation, disponible en ligne sur le site Web des Producteurs laitiers du Canada à <a href="https://www.producteurslaitiers.ca">www.producteurslaitiers.ca</a>.

Distribué à tous les producteurs laitiers canadiens en juin dernier, le Code formule des lignes directrices, des recommandations et des exigences pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Parmi les sujets abordés, citons les pratiques de logement, de gestion, de transport, de traitement et d'élevage.

Le Code, établi sur des données scientifiques, officialise et renforce les recommandations et les exigences figurant dans le document. La section des exigences est une nouveauté et peut renvoyer soit à des exigences établies par la réglementation soit à une attente imposée par l'industrie décrivant des pratiques acceptables et inacceptables. Les pratiques recommandées encouragent amélioration continue et incitent les producteurs à fournir un niveau élevé de soins à leurs animaux.

La promotion et la mise en œuvre du Code dans les fermes sont cruciales pour l'industrie laitière. Document consensuel sur le soin des animaux, il rend compte des valeurs de l'industrie et, dans une certaine mesure, des points de vue défendus par notre société.

Par conséquent, l'industrie, les pouvoirs publics, les groupes de soin des animaux et les conseils provinciaux pour le soin des animaux d'élevage utiliseront le Code comme document de référénce décrivant les pratiques exemplaires en matière de soin des animaux laitiers. Certaines provinces renverront au Code dans leur législation provinciale sur le bien-être des animaux. Par le passé, les codes ont été utilisés devant les tribunaux comme référence.



Une évaluation au moyen d'une liste de contrôle est disponible en ligne à l'adresse www.producteurslaitiers.ca.

Compte-tenu du statut dont jouit le Code dans la législation provinciale et de son utilisation comme outil pour évaluer les pratiques exemplaires en matière de soin et de bien-être des animaux à la ferme, la façon dont la conformité au Code est appliquée varie d'une province à l'autre. En Ontario, par exemple, la *Loi sur la Société de* 

protection des animaux de l'Ontario modifiée renvoie au soin des animaux d'élevage comme devant être conforme à des pratiques raisonnables et généralement acceptées de soin, de gestion ou d'élevage des animaux de ferme. Dans ce cas, le Code servirait de norme de l'industrie d'après laquelle les pratiques généralement acceptées seraient mesurées et de base d'application de la loi.

Les communications au sujet du Code et les changements particuliers apportés à la version actualisée se poursuivront tout au long de l'année. Les PLC, en collaboration avec les experts de l'industrie, expliqueront l'importance des changements et le fondement scientifique sur lequel ils reposent.

Le Conseil d'administration des PLC prévoit que la mise en œuvre du Code se fera sans heurts dans tout le pays. Nous vous encourageons à utiliser l'outil d'auto-évaluation pour mesurer la conformité et mettre en œuvre les pratiques exemplaires recommandées.

Le Code apporte la démonstration d'un solide leadership et d'une approche proactive du soin et du bienêtre des animaux dans l'industrie laitière canadienne. Il est le signal que notre industrie est fortement engagée à l'égard du soin et du traitement sans cruauté des animaux. Me

Shelley Crabtree est la directrice adjointe par intérim, Communications et politiques des